

# La démographie politique des pays du Maghreb d'ici 2050

(migrations, économie et politique)

Yves Montenay

Président ICEG, Paris

VII<sup>ème</sup> journées internationales d'études Jean Monet - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
Université Mohammed V Souissi - 4 et 5 juin 2008, RABAT

## Résumé en français

La démographie politique décrit l'interaction entre population, économie et politique. Après avoir analysé ses facteurs endogènes au Maghreb, dont sa relative déconnexion d'avec les questions religieuses et ses rapports avec la pression migratoire, nous verrons les répercussions de cette dernière sur les pays Européens et leur répercussion en retour sur le Maghreb, notamment concernant « le développement » et l'évolution démographique corrélative pendant la période.

## Résumé en anglais

"Political demography" describes the interactions between human geography, history, economy, geopolitics and pure politics. We will first analyse its internal factors in Tunisia, Algeria and Morocco, and see if it's as linked as said with religion and migration pressure. The latest will drive us to the "arrival countries", mostly France and its neighbours, and their retroaction on North Africa, specially concerning development and the joined demographical evolution in the coming years.

## 1 Introduction

Rappelons que la démographie politique se distingue de la démographie « tout court » en ce que, plutôt que d'accumuler des tableaux de chiffres et des analyses statistiques, elle s'attache aux processus et notamment aux interactions entre population, économie et politique. Nous allons l'appliquer au Maghreb, défini restrictivement comme l'ensemble Maroc + Algérie + Tunisie, la Mauritanie et la Libye étant moins importantes démographiquement et ayant des statistiques et des processus économiques ou politiques moins clairs. Par contre « nos » trois pays, et surtout l'Algérie, s'y prêtent bien du fait de la netteté, voire de la brutalité de ces processus.

Précisons qu'à la différence de la démographie « statistique », la démographie politique traite de questions en partie qualitatives, de long terme et de grande ampleur, pour lesquels la précision des chiffres est moins importante que leur ordre de grandeur (par exemple dire : « les É. U. étaient 5 fois moins peuplés que la France au début du 19<sup>è</sup> siècle et 5 fois plus aujourd'hui » est plus parlant et aussi significatif que de prendre des dates de recensement et donner 2 chiffres après la virgule, par ailleurs très discutables)

Nous commencerons par les facteurs internes de la démographie politique maghrébine, sa relative déconnexion d'avec les questions religieuses et ses rapports avec la pression migratoire. Nous continuerons par les répercussions de cette dernière sur les pays Européens pour terminer par leur choc en retour sur le Maghreb, notamment concernant « le développement » et donc la démographie politique.

## 2 Démographie politique « interne » du Maghreb

### 2.1 Le cadre démographique

Commençons par un rappel rapide des données démographiques.

TABLEAU 1 : POPULATION TOTALE<sup>1</sup>

	POPULATION	POPULATION	POPULATION	POPULATION
	INITIALE (1)	VERS 1985	MI 2007	EN 2050 (2)
TUNISIE	3,6	7,3	12	12
MAROC	9,6	22	32	45
ALGÉRIE	8,6	22	34	44
MAGHREB	22	51	78	101
FRANCE	44	55	62	64

Précision (1) : il s'agit d'une évaluation de la population musulmane au début de la décolonisation, donc vers 1954 ; les autres populations n'étaient plus significativement présentes à partir des années 1960.

Précision (2) : les calculs de divers organismes internationaux collectant (et corrigeant de leur mieux) les chiffres nationaux, puis les faisant évoluer jusqu'en 2050 aboutissent à une fourchette très large ; nous avons retenu les chiffres nous paraissant les plus probables. Pendant longtemps, ces prévisions étaient plutôt de 120/130 millions pour le Maghreb, les experts doutant de l'ampleur de la baisse de la fécondité.

Sans cette baisse, la population Maghreb serait passé d'une « demi France » à « deux France », après n'avoir été qu'« un cinquième de France » au 19<sup>e</sup> siècle (dont un moins d'un dixième pour l'Algérie) : en trois chiffres on a ainsi une des explications de la colonisation, puis de la décolonisation. De Gaulle et Boumediene (et d'autres sans doute) suivaient de près ces projections qui menaient alors à des chiffres bien plus élevés, et notamment à une France « de Dunkerque à Tamanrasset » à majorité musulmane.

---

<sup>1</sup> Comme signalé en introduction, nous avons cherché à faire apparaître des évolutions significatives, plutôt que de chercher une précision illusoire (les recensements maghrébins et français sont assez bons, sans plus, et le deuxième chiffre n'est qu'indicatif), de plus, ces chiffres ont été retouchés ou choisis comme dit dans les « précisions ».

Retenons que la croissance de la population a été très rapide et sera encore notable d'ici 2050, sauf pour la Tunisie et que l'on y voit souvent la cause de la pression migratoire, point dont nous parlerons plus bas.

Passons maintenant à l'évolution de la fécondité, composante à long terme de la population totale et à moyen terme du nombre de jeunes adultes, migrants potentiels.

TABLEAU 2 : FÉCONDITÉ

ISF (1)	VERS 1954	VERS 1985 (2)	2007	2050 (3)
TUNISIE	6,9	4,1	2,0	2
MAROC	7,2	5,0	2,4	2
ALGÉRIE	7,3	6,7	2,4	2
FRANCE	2,7	1,8	2	2

Précision (1) : il s'agit de « l'indice synthétique de fécondité » (nombre d'enfants par femme)

Précision (2) : date choisie comme étant la dernière année de « l'ancienne » démographie algérienne. Le prix du pétrole s'effondre, et « neuf mois après » (nous schématisons) la fécondité algérienne également (voir mes travaux sur ce sujet).

Précision (3) : il s'agit d'une simple hypothèse dans le cadre du « schéma de la transition démographique » ; il est tout à fait possible que le niveau réel soit inférieur, le « retour à l'équilibre » prévu par ce schéma ne s'appliquant pas jusqu'à présent à un nombre croissant de pays, dont la Chine, la Russie et l'Europe (à l'exception de la France).

On voit que l'évolution principale est la chute de la fécondité à un niveau voisin de celui de la France, ce qui n'est pas totalement un hasard du fait

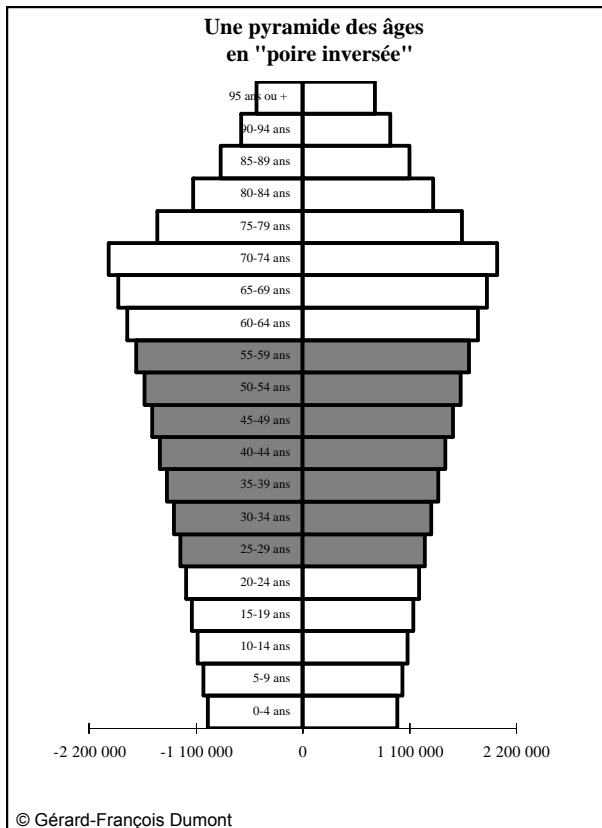
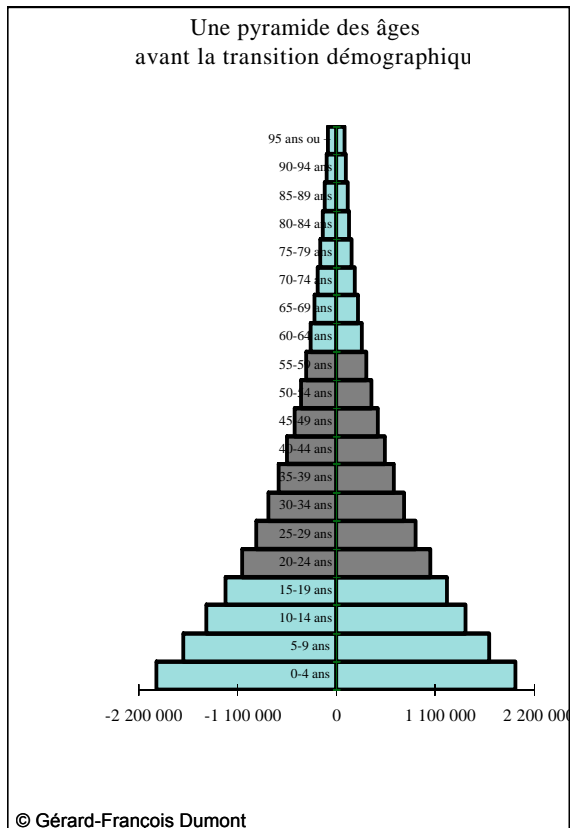
- des contacts entre les migrants et leurs descendants résidant dans ce pays et leurs familles restées au Maghreb
- et de la diffusion, notamment via la télévision, d'images du Nord dans des langues largement comprises (images françaises surtout, mais aussi, localement, italiennes ou espagnoles), offrant le spectacle de sociétés « à deux enfants par famille » (voire moins).

Sauf chez « les riches », tout cela se combine avec le « malthusianisme de pauvreté » : moins d'enfants et plus tard, faute de logement et d'emploi et donc de mariage. Difficulté de logement et brassage des idées sont bien sur des conséquences de l'urbanisation et des erreurs économiques, qui ont elle même des causes politiques. Les mariages n'ont maintenant lieu que vers 30 ans pour les femmes alors qu'une bonne part de la génération antérieure était mariée entre 15 et 20 ans.

Nous avons là deux illustrations de la déconnexion entre fécondité et religion alors que, non seulement le grand public, mais aussi de nombreux responsables, pensent que l'islam implique une forte fécondité. Or cette fécondité « musulmane » est en baisse générale, et particulièrement ancienne

et profonde en Tunisie et au Maroc, ainsi maintenant qu'en Algérie, comme d'ailleurs en Turquie, en Iran, en Asie centrale et en Indonésie (premier pays musulman). On va de moins de 2 enfants par femme en Tunisie à 2,1 / 2,5 pour ces autres pays. Ce niveau est proche ou en dessous du seuil de renouvellement qui y est nettement plus élevé qu'en France (2,07) du fait d'une plus forte mortalité des jeunes. De nombreux pays « chrétiens » sont plus féconds que leurs voisins musulmans<sup>2</sup>. La fécondité jadis élevée des populations musulmanes était celle des pays pauvres de toutes religions, et pour les mêmes raisons : ruralité, forte mortalité infantile à compenser etc.

Par ailleurs, l'augmentation plus ou moins rapide de la population ne reflète que très partiellement le niveau de la fécondité : quand cette dernière baisse, les générations précédentes plus nombreuses continuent de gagner le milieu puis le haut de la pyramide des âges, en restant d'autant plus nombreuses que la mortalité diminue. Cette baisse de la mortalité fait donc qu'au Maghreb, l'accroissement de la population demeure rapide. Il cessera quand les premières classes relativement creuses atteindront la quarantaine : une baisse des naissances ne diminue relativement le nombre de jeunes adultes que 20 à 30 ans plus tard et il faut encore rajouter 20 ans pour qu'il y ait moins de parents. La croissance de la population totale continue donc longtemps après la chute de la fécondité, mais sa composition change : au Maroc, la proportion de jeunes adultes va nettement baisser à partir de 2013. Cela est illustré par l'exemple des deux pyramides des âges théoriques ci-dessous : à un moment donné on peut avoir deux fois plus d'habitants malgré deux fois moins de naissances :



<sup>2</sup> Cf. notamment Le rendez-vous des civilisations (La république des idées, Le Seuil, septembre 2007) de Youssef Courbage et Emmanuel Todd, tous deux de l'INED.

Dans quelle mesure ces données influent-elles sur la « pression migratoire » ?

## 2.2 Démographie, migration et développement

Les migrations, ou du moins leur désir, est en général le fait de jeunes adultes. Ceux-ci sont relativement nombreux : ceux ayant 23 ans en 2008 correspondent à l'ISF de 1985 indiqué dans le tableau 2 et sont donc, en Algérie, 3 fois plus nombreux que leurs parents ! L'évolution ultérieure de la fécondité montre que cela va s'atténuer puis disparaître d'ici 2050.

Il est également souvent présupposé que ce n'est pas le nombre de ces jeunes adultes qui est déterminant, mais le fait qu'ils soient sans travail, voire même qu'ils soient sans travail parce que relativement nombreux. En fait, ce n'est pas si simple, comme le montrent nos travaux sur cette question. En deux mots, l'augmentation rapide de la population ne gêne pas EN ELLE MÊME le développement, comme le montre la théorie (s'il y a deux fois plus de consommateurs, il y a deux fois plus de producteurs) et comme le vérifie la pratique, par exemple du Japon de naguère à l'Inde d'aujourd'hui<sup>3</sup>. Par contre, une mauvaise gouvernance transforme ce potentiel humain en fardeau (mauvaise scolarisation, paralysie du secteur privé, insécurité ...).

Nous sommes renvoyés à la qualité de la gouvernance dans le pays de départ, donc à la démographie politique. Or le Maghreb a été riche de graves erreurs politico-économiques, du « socialisme algérien » (la plus lourde de conséquences) à la nationalisation des terres étrangères en Tunisie en passant par la « crise de Bizerte » et la « marocanisation » ou encore la façon dont a été mené l'arabisation de l'enseignement. Ces erreurs ont causé ou amplifié la perte d'une grande part de leur élite, musulmane ou « européenne », ce qui a encore aggravé la situation. Cet ensemble peut être qualifié synthétiquement de « fermeture » et explique largement le « gâchis » des promotions nombreuses des années 1960 et suivantes<sup>4</sup>. Depuis une quinzaine d'années, ces erreurs ont été reconnues et sont en voie de correction, ce qui est une source d'optimisme si le cap est maintenu jusqu'en 2050.

Toutefois, malgré cette amélioration et la forte baisse de la fécondité depuis maintenant plus de 20 ans, la pression migratoire n'a pas diminué. D'une part, il ne s'est probablement pas écoulé assez de temps depuis cette baisse et depuis les réformes<sup>5</sup>, d'autre part, bien d'autres facteurs ont joué pour accentuer la pression migratoire comme l'impression d'être dans une situation sans issue politiquement, socialement et, dans certains cas, religieusement.

Bref la démographie n'est pas la cause première des migrations, même si, du fait des erreurs politico-économiques passées elle aggrave aujourd'hui le problème. Corrélativement, la prochaine

---

<sup>3</sup> Voir <http://web.mac.com/labor3/iWeb/ICEG/Pays%20musulmans.html>, et notamment ma communication au CREAD (Alger, 2004), ainsi que ses sources. Pour des exemples plus anciens, mais importants, puisqu'à l'époque la croissance rapide de la population était plus récente en Asie, voir Jean-Claude Chesnais, La transition démographique 1986.

<sup>4</sup> Cf. Démographie politique des pays arabes d'Afrique, Yves Montenay, 1994.

<sup>5</sup> En particulier les « erreurs » en question ont, par exemple, dramatiquement creusé l'écart de niveau de vie entre le Maroc et l'Espagne, qui, elle, s'est réformée bien plus tôt pour entrer dans l'Union Européenne. Voir les travaux de Mehdi Lahlou.

diminution de la proportion de jeunes adultes d'ici 20050 ne diminuera pas automatiquement la pression migratoire : tout dépendra si les erreurs précédentes continuent : nous en pleine démographie politique.

Indépendamment des migrations, mais toujours en démographie politique, Youssef Courbage et Emmanuel Todd nous rappellent que « le modèle de la famille restreinte de 2 enfants qui se répand notamment au Maghreb va dans les sens d'une descendance qui ne sera plus exclusivement patrilinéaire, puisque le quart des couples acceptera une descendance uniquement féminine. Lorsque la femme est instruite, qu'elle se marie à 30 ans au lieu de 15, et avec un conjoint de son âge, le rapport d'autorité de l'homme à la femme n'est plus le même. »<sup>6</sup>. Il y a là autre incidence de la démographie sur la société, voire sur « la civilisation musulmane ».

Par ailleurs, le Maghreb n'est pas seul au monde et le traitement de la question migratoire par le Nord rétroagit sur lui.

### 3 L'interférence avec l'Europe

#### 3.1 Le Nord entre démographie et démocratie

Curieusement, l'évolution démographique de l'Europe implique une politique démographique que son fonctionnement démocratique rejette.

##### 3.1.1 Le cadre démographique au Nord

Les Maghrébins migrent pour leur grande majorité vers l'Espagne, l'Italie, la France et le Benelux. En France, la fécondité, n'est –mais depuis 2000 seulement- que peu en dessous du seuil de renouvellement, mais les maigres générations de retraités nés avant 1945 sont en train d'être remplacées par celles, beaucoup plus nombreuses, du « baby-boom » (1946-1973), qui sont elles même remplacées chez les adultes par les classes relativement creuses de 1974 à 1999. Dans l'hypothèse d'un âge moyen de sortie de la vie active à 60 ans (contre beaucoup moins aujourd'hui : 58 ans pour la retraite, précédée d'un non emploi des deux tiers les années précédentes), le nombre de retraités augmentera rapidement jusqu'en 2033, tandis que celui des adultes diminuera. Cela est aujourd'hui aggravé par une émigration de jeunes français, non mesurable mais importante. Autant de raisons d'avoir une immigration de travail et donc, via le regroupement familial, de peuplement.

La situation est et sera durablement bien pire en Espagne, Italie et Benelux où la fécondité est beaucoup plus basse et semble devoir le rester.

Une immigration est donc mathématiquement désirable. Mais ce « mathématiquement » se heurte aux contraintes politiques, ce qui déclenche un conflit de principes.

---

<sup>6</sup> Op. cit.

### 3.1.2 Un conflit de principes

Sur le plan politique, il faut rapprocher deux facteurs, chacun très connu, mais brandis séparément par des « sensibilités politiques » opposées : d'une part les droits fondamentaux des migrants (potentiels puis clandestins en route ou à destination) et donc leur défense à chaque étape et d'autre part la nature démocratique des pays du Nord.

Commençons par ce dernier point. Les pays d'accueil des Maghrébins : la France, l'Europe, les Etats-Unis et quelques autres sont des démocraties et (en gros) des États de droit. Les hommes politiques y cherchent légitimement (au sens propre de « conformément à la loi ») à être élus ou réélus. Or ils savent que l'électorat, notamment en France, est divisé en 3 parties :

- une majorité hostile à l'immigration ou à « trop d'immigration », en particulier maghrébine.
- deux minorités favorables à toute immigration, mais opposées l'une à l'autre ; disons pour simplifier « les libéraux » (libéraux en économie, tout le monde étant libéral politiquement), dont le patronat<sup>7</sup> pour des raisons tant de principe qu'économiques, et les « humanitaires » souvent issus de milieux intellectuels ou artistiques et en général antilibéraux.

A ce stade, notons une première confusion des esprits : les « humanitaires » reprochent son « libéralisme » (économique) à un gouvernement qui en est très éloigné et que les libéraux attaquent eux aussi pour son manque de libéralisme.

Une des raisons de l'opposition de ces deux minorités pourtant favorables à l'immigration sans distinction d'origine est que « les humanitaires » sont choqués par la notion « d'immigration de travail » chère aux économistes (et aux démographes soucieux de l'avenir des retraites) car « les hommes ne sont pas des marchandises ». Mais on peut se demander si cette opposition n'est pas plus épidermique que rationnelle (et une autre occasion de confusion des esprits) car la migration de travail est peut-être la solution la plus humaine, puisque le travail donne un statut social et un revenu régulier, donc en général un logement et l'intégration dans la communauté de travail ... Par ailleurs on pourrait cyniquement rajouter que les droits de l'homme étant inégalement respectés tant dans les pays de départ qu'au cours de la migration, il est probable que les migrants gagneraient à être considérés comme une marchandise dont on connaît la valeur, et dont on prend soin.

Par ailleurs, les libéraux étant partisans de la liberté de circulation des hommes comme des marchandises, le reproche qui leur est fait par les « humanitaires » de « traiter les hommes comme des marchandises » leur paraît confus. Mais ils sont eux mêmes pris dans une contradiction : la liberté de circuler des marchandises s'entend sans subventions, alors que tout immigrant voit son entrée « subventionnée » (école gratuite, aide et prestations diverses). Certes cette « subvention » est censée être équilibrée par un travail (d'où la précision fréquente : « je suis pour la liberté d'immigration DE TRAVAIL »), mais les chiffrages les plus variés sont produits sur le niveau de cet « équilibre »

---

<sup>7</sup> Dernier exemple : les manifestations de la mi-avril des patrons de « sans papiers » pour obtenir la régularisation de leurs employés.

(quid des échanges entre la Lozère et le reste de la France, disait un « humanitaire » dans un colloque récent ?) et les discussions s'enlisent. Des pays plus rudes (péninsule arabe ...) nomment un sponsor qui garde les papiers de l'immigrant, en est responsable et doit veiller à son départ à la fin de son contrat de travail.

Donc, dans les pays du Nord, et notamment en France les dirigeants régulièrement élus représentent une majorité très réservée envers l'immigration maghrébine et passent des lois ... légitimes. Si, comme le pensent libéraux et « humanitaires », ces lois sont trop restrictives, cela n'autorise pas pour autant à les transgresser. On ajoute à la confusion en se drapant dans « le respect du droit » en faveur des illégaux tout en encourageant la transgression de ce même droit. Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut rien faire : les libéraux comme les humanitaires, s'ils n'ont pas l'arme électorale, ont celle de l'influence économique et médiatique.

D'ailleurs, « nos » lois sont-elles restrictives ? Oui, dans la mesure où elles ne permettent pas des entrées illimitées. Mais personne ne le demande (cela engendrerait des troubles et une limitation de fait, voire de droit, de l'intérêt de devenir résident ; c'est évident en Guyane française où les entrées ne sont pas contrôlables). Cette restriction légale est néanmoins relative puisqu'il existe des règles générales (c'est à dire jouant quel que soit le nombre des bénéficiaires) comme le regroupement familial, qui s'imposent du fait d'accords internationaux. Il n'y a donc pas de « forteresse Europe ». Cette « non limitation » irrite d'ailleurs la majorité électorale qui demande plus de sévérité, notamment –autre illustration de la confusion des esprits- par ce qu'elle confond immigration et « deuxième génération ».

Tout cela fait que les politiques essaient de sortir de ces contradictions en demandant aux pays maghrébins de contrôler chez eux le départ des migrants : c'est ce qu'on appelle « l'externalisation » de la politique européenne d'immigration. Elle se traduit par des conventions politiques, techniques et financières. Nous sommes encore en pleine démographie politique.

Et cette externalisation est promue avec d'autant plus de vigueur qu'elle semble efficace, comme on peut le vérifier en suivant l'évolution du nombre des arrivées à Gibraltar, puis aux Canaries ou à Lanpeduse : même en ajoutant Chypre l'on n'arrive pas à des entrées démographiquement notables.

Mais cette externalisation ne résout pas tous les problèmes des responsables politiques du Nord : les ONG et les médias se déplacent vers le Maghreb et des noyés sont toujours des noyés quel que soit leur nombre. Le politique doit donc compléter l'externalisation par « autre chose ». C'est là qu'apparaît l'invocation du co-développement, notion sympathique qui devrait satisfaire tout le monde et donc ne pas faire obstacle à la réélection, objectif suprême du politique dans les pays ayant la chance d'être en démocratie réelle. Il y a d'ailleurs dans le grand public une certaine confusion entre « co-développement », « aide publique au développement » et « développement via des acteurs du Nord », en général privés, mais dont l'ampleur est une conséquence indirecte de la qualité des rapports entre États du Maghreb et du Nord.

Voyons si ces trois notions ont des répercussions sur la démographie politique du Maghreb.

## 3.2 L'action du Nord sur le développement

Pour les deux premières, le co-développement et l'aide publique, nous sommes sceptiques

### 3.2.1 Co-développement et aide publique

Le « co-développement » a pris depuis quelques années un sens technique : l'usage de l'argent des migrants pour développer le pays de départ et inciter les migrants à revenir (voire à ne pas partir). Ces envois sont importants tant dans le PIB des pays bénéficiaires que par rapport à l'aide publique au développement, avec, contrairement à cette dernière, la certitude que l'argent arrive aux bons destinataires. Cette importance des envois des migrants a suscité l'intérêt d'organismes notamment bancaires, pour « mieux diriger ces fonds vers le développement ». Il est trop tôt pour juger de l'utilité de leur action.

Quant à l'aide publique, nous nous bornerons à dire, sur un plan très général, qu'elle paraît par nature inefficace<sup>8</sup> à des rares exceptions près (certaines interventions humanitaires, certaines « formation de formateurs » et quelques infrastructures, notamment au Maghreb). Cela tout simplement parce que si les hommes et les organisations pouvant utiliser cette aide existaient, le pays se serait développé sans l'attendre. Cette idée est confirmée par l'examen comparé des pays s'étant développés sans aide (en Asie notamment) et ceux (Afrique sub-Saharienne, Afghanistan, Haïti ...) qui sont restés sous développés malgré une aide importante ou tout autre argent « tombé du ciel », comme les immenses recettes pétrolières du Nigeria et de bien d'autres. Le Maghreb est dans une situation intermédiaire : il a longtemps eu besoin de l'aide du Nord, directe (financière, coopération ...) ou indirecte (blé européen bradé, surtout pour l'Algérie), mais depuis les réformes ce besoin est moins criant au Maroc et en Tunisie, tandis que la hausse des prix du pétrole a fait de l'Algérie un pays à importantes réserves de change, alors que ce pays était en cessation de paiement en 1994.

Par ailleurs, si l'administration maghrébine est imparfaite, elle l'est moins que plus au sud et l'aide publique (ou l'argent du pétrole, économiquement de nature voisine) est partiellement utilisée.

### 3.2.2 Les investissements étrangers

C'est là le plus grand succès des réformes et de la coopération avec le Nord. La libéralisation des trois économies a été très lente, mais est maintenant nette, et la conscience de la nécessité d'un bon accueil des investisseurs (longtemps échaudés par les spoliations des années 1960) ont eu des résultats importants au Maroc et en Tunisie, et encourageants en Algérie (où cet accueil est moins "rôdé" et l'ambiance politique moins bonne, notamment avec la France). Se sont additionnés des investissements

---

<sup>8</sup> Voir notamment mon ouvrage de vulgarisation *Le mythe de fossé Nord Sud*, Les Belles Lettres, 2004.

"normaux" de toutes origines, des investissements français (dont ceux de Maghrébins résidant ou ayant étudié en France) résultant des liens historiques et humains (on peut mettre dans cette catégorie le retour des banques françaises et le développement de l'ONA) et celui des "délocalisations" (Axa, Renault ...) dont le Maghreb bénéficie en tant que région de salariés bon marché, proches et francophones. Bon marché par rapport à la France, mais avec des salaires néanmoins appréciés localement.

### 3.3 L'impact en retour sur la démographie politique

Cette apparition tardive, mais maintenant notable, des entreprises étrangères et notamment françaises a eu un effet d'entraînement sur les entreprises locales quant à l'usage du français, le style de management et sur l'emploi « moderne », notamment féminin, qui accélère l'ouverture, l'autonomie et la considération de cette « moitié du monde ». Tout cela s'ajoute à l'impact des « images » évoqué plus haut, non seulement sur la baisse de la fécondité, mais aussi sur celle de la mortalité (évolution plus rapide des comportements sanitaires et alimentaires) et pousse au passage d'une pyramide des âges à l'autre (cf. l'illustration de la page 4), avec une incidence positive à court terme (allègement du poids de la scolarité dans le PNB, ou augmentation des crédits par élève), à moyen terme (proportionnellement moins de jeunes adultes, et donc notamment, d'après Youssef Courbage, moindre propension à l'islamisme<sup>9</sup>).

Mais ce vieillissement aura également d'ici 2050 une incidence fortement négative, avec un problème aigu de retraites. Ce problème se posera massivement, une soixantaine d'années après les années 1975/80 (voir tableau de l'ISF), donc d'ici 2050. Nous pensons non seulement aux retraites « financières » (peu de cotisants par « vieux », éligibles ou non à une retraite), mais aussi aux retraites « familiales » : moins de belles-filles disponibles pour un nombre accru de parents et grands parents, voire aucune dans une famille sur quatre si la fécondité reste autour de 2, et pire si elle tombe plus bas, ce qui est vraisemblable et déjà réalisé dans les grandes villes.

### 3.4 Que faire de plus?

Dans ce contexte, que peut faire le Nord ? Toute action est délicate, car on se fait vite taxer de « néo-colonialisme », surtout en Algérie. Le « co-développement » et l'aide publique seront au mieux d'effet limité. Mais tout ce qui peut favoriser « l'ouverture » (voir plus bas) est dans l'intérêt de tous, notamment pour ce qui concerne la circulation des hommes et des idées. Dans le domaine économique et intellectuel, il n'y a pas de problème de principe (du moins au Maroc, à nuancer ailleurs, surtout en Algérie).

A plus long terme, la façon dont l'Europe gèrera (je n'ai pas dit « résoudra ») son problème de retraites permettra au Maghreb d'éviter les impasses et erreurs que nous avons commises, notamment

---

<sup>9</sup> Op. cit. et études antérieures pour le gouvernement marocain.

en ne faisant pas miroiter un âge de départ antérieur à 65 ans (voir la pyramide « en poire inversée ») et en évitant de multiplier les préretraites. Par contre le « problème » européen devrait faciliter l'acceptabilité de l'immigration, comme on le constate déjà pour les « nounous » et « auxiliaires de vie » subsahariennes.

Pour cette question des migrations, il y a beaucoup à faire, mais dans le respect des opinions et donc des lois du Nord. Plutôt que de provoquer l'électorat européen, les intervenants non dogmatiques devraient travailler à rapprocher les points de vue en décrivant les avantages pour tous les acteurs de cette immigration, afin de pousser à une évolution acceptée par tous de la législation. En attendant, tout accord partiel et discret est à favoriser, comme cela a commencé pour la circulation de certaines catégories.

## 4 Conclusion : l'ouverture

La synthèse de tout cela est que, même imparfaites et ne touchant pas tous les domaines, les réformes, le retour corrélatif des investisseurs du Nord et son effet sur les entreprises nationales, ont considérablement amélioré en une génération le sort d'une bonne part des Tunisiens, d'une part notable des Marocains et de certains Algériens. Le choc en retour sur la démographie s'est révélé positif et plus satisfaisant que le « malthusianisme de pauvreté ». Plus satisfaisant, car il s'accompagne, outre d'un meilleur niveau de vie et d'une baisse de la mortalité, d'une plus grande autonomie et considération pour les femmes.

Mais les réformes doivent durer et se généraliser à l'ensemble des domaines, notamment pour diminuer la pression migratoire qui, nous l'avons vu, ne dépend pas de la démographie et donc ne baissera pas forcément avec la diminution relative du nombre des jeunes adultes. Il faut accentuer l'ouverture<sup>10</sup>, y compris linguistique et culturelle, ce qui devrait par ailleurs diminuer la réceptivité à l'islamisme violent. Réceptivité d'ensemble, car il y aura toujours des réactions individuelles à ce qui sera ressenti par certains comme un affaiblissement des traditions.

---

<sup>10</sup> Notion récurrente de nos travaux, depuis Démographie politique des pays arabes d'Afrique en 1994.